

## Procédure d'inscription à un enseignement dispensé par la Faculté des Sciences Sociales et Politiques (SSP) de l'UNIL et validation des crédits acquis

1. Muni d'une attestation d'immatriculation de son université d'origine et de sa carte d'immatriculation l'étudiant s'adresse à la secrétaire en charge des étudiants externes (Mme Magali Fischer [magali.fischer@unil.ch](mailto:magali.fischer@unil.ch)) de la Faculté des SSP, pour s'inscrire comme étudiant externe.
2. L'étudiant procède à son inscription aux enseignements et examens directement auprès de la Faculté des SSP en respectant les délais<sup>a</sup>.
3. Suite à la publication des notes<sup>a</sup>, la faculté émet un relevé de notes officiel/appréciation (échoué/réussi) à l'attention de l'université d'origine<sup>b</sup>. Ce relevé est mis à disposition de l'étudiant par voie informatique et il est transmis par l'étudiant au secrétariat de sa Faculté d'origine. Parallèlement, les facultés peuvent établir des listes d'étudiants avec notes et crédits obtenus qu'elles envoient aux facultés partenaires pour contrôle.

<sup>a</sup> [http://www.unil.ch/ssp/files/live/sites/ssp/files/shared/Examens/Cal\\_Acad\\_2015\\_16.pdf](http://www.unil.ch/ssp/files/live/sites/ssp/files/shared/Examens/Cal_Acad_2015_16.pdf)

\*Dans la Faculté des SSP, il n'est en principe pas possible de rattraper un examen échoué à la session d'été durant la session d'automne. Les examens échoués aux sessions d'été et d'automne 2015 peuvent être inscrits lors de la session d'hiver 2015-2016 afin d'être présentés en seconde tentative.

<sup>b</sup> Dans le cas des programmes conjoints les facultés partenaires se transmettent directement les résultats d'examens.

Liens utiles : <http://www.unil.ch/ssp/home/menuintst/enseignement/inscriptions-aux-enseignemen.html>